

# NOTICE

SUR

## QUATRE COLLIERS

ET PLUSIEURS AUTRES OBJETS GALLO-ROMAINS

TROUVÉS DANS LA COMMUNE DE SAINT-VIATRE.



De nombreuses découvertes qu'il serait trop long d'énumérer ici ont prouvé non seulement que la contrée maintenant connue sous le nom de Sologne était très-peuplée à l'époque gauloise, mais encore que les Romains y ont formé plusieurs établissements.

La première de ces propositions se démontre par les nombreux *tumulus* groupés sur presque toutes les parties du sol, par les pierres druidiques dont plusieurs subsistent encore, par les haches celtiques, les vases funéraires, les médailles et les parures gauloises qui y ont été recueillies ; la seconde, par des restes de constructions, des vases en terre sigillée, des figurines et des médailles de diverses époques remontant jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle (1).

(1) *Mémoire sur l'exploration d'un ancien cimetière gaulois*, par JOLLOIS, Orléans, 1830. — *Antiquités de la Sologne blésoise*, par M. DE LA SAUSSAYE, 1846.

Située presque au centre de la Sologne, la commune de Saint-Viatre, autrefois Tremblevif (1), mérite spécialement par sa légende et ses monuments de fixer l'attention des archéologues.

A peu de distance du bourg, sous un petit édifice en briques, à arcades ogivales, le peuple vénère, comme une relique druidique, une grande pierre plate, presque brute, dont la surface, formant un parallélogramme rectangle, recouvre un massif construit en briques et servant de reposoir lors des processions de la Fête-Dieu.

Sous le sanctuaire de l'église il existe une partie de crypte de si petites dimensions, qu'une personne peut à peine s'y tenir debout et qu'elle touche à la fois de ses épaules les deux parois. On y distingue à peine les restes d'une statuette de pierre que les paysans grattent en cachette pour en avaler la poudre comme un préservatif contre la fièvre. Ce lieu porte tous les caractères d'une haute antiquité. On assure qu'il occupe la place de la cellule dans laquelle saint Viatre, l'un des plus fervents disciples du célèbre fondateur de l'abbaye de Micy, s'était retiré, au VI<sup>e</sup> siècle, pour se soustraire aux hommages que lui attirait sa vertu. Un tremble qui ombrageait la retraite du cénobite reçut, dit-on, de sa présence le don de l'immortalité, et maintenant on montre encore aux étrangers sa cime émergeant d'un gros pilier buttant, dans lequel on enferma son tronc vénérable lorsqu'on construisit l'église actuelle. Quoiqu'il en soit de cette tradition, je peux affirmer que, depuis près de cinquante ans, j'ai vu au sommet de son

(1) Le bourg du Tremble, *Tremuli vicus*, ou le Tremble-Vif. Les habitants, croyant voir dans ce nom une allusion aux fièvres qui souvent les font *trembler tout vifs*, ont demandé et obtenu, il y a quelques années, l'autorisation d'y substituer le nom du solitaire qui sanctifia leur pays.

haut piédestal un petit tremble rabougri, toujours mourant, toujours vivant, et dès lors conservant les mêmes proportions.

C'est dans cette commune, et sur les dépendances d'une petite ferme nommée Neunteau, qu'ont été faites les trouvailles sur lesquelles je crois devoir appeler l'attention.

#### VASES FUNÉRAIRES.

M. Auguste Joffart, propriétaire de la terre de Burtin, de laquelle dépend la ferme de Neunteau, me donna, il y a deux ans, c'est-à-dire en 1866, des fragments de pots trouvés à plus d'un mètre de profondeur, par un terrassier qui les avait brisés avec sa pioche.

Leur examen attentif me fit reconnaître qu'ils appartiennent à deux sujets différents. Le plus petit est fait d'une terre assez dure, quoique sableuse, presque complètement cuite, de couleur ardoisée ; le peu de fragments qui en restent ne m'ont permis que de conjecturer qu'il avait la forme d'une jatte. Le plus grand, composé d'une terre plus maigre, imparfaitement et inégalement cuite, et dès lors d'une couleur variant du gris au brun, a la forme d'un pot au feu, moins les anses. J'ai pu le reconstruire, sauf quelques lacunes, et j'en ai pris le profil exact (voir fig. 7). Voici ses dimensions : diamètre extérieur de la base, 0<sup>m</sup> 20 ; du renflement, 435<sup>mm</sup> ; du col, 0<sup>m</sup> 23 ; du bord de l'ouverture supérieure, 0<sup>m</sup> 29. Hauteur totale, 0<sup>m</sup> 43. Il est facile de reconnaître que ces deux vases ont été faits à la main, sans l'aide du tour ni d'aucun moulage. Ils ne portent aucune trace d'ornementation. Leur travail est grossier et incorrect, et révèle à la fois l'absence de l'art et l'impéritie de l'ouvrier.

Une assez grande quantité de fragments presque micros-

copiques d'os brûlés et de charbon mélangés de terre, qui m'ont été donnés comme ayant été trouvés dans ces vases, ne laissent aucun doute sur leur destination ; mais on se demande pourquoi ils ont été ainsi broyés.

En résumé, ces vases, à part les dimensions du plus grand, ne présentent rien de remarquable, et je ne les ai signalés que pour constater l'existence dans cette localité de sépultures gallo-romaines.

#### COFFRET EN BRONZE.

A 200 mètres environ du point où les urnes avaient été trouvées, et à 100 mètres de la petite rivière du Néant, des porcs en délit, fouillant dans le pré de Neunteau, qui appartient également à M. Gaffart, mirent à découvert un coffret de bronze de 12 à 15 centimètres de largeur sur 20 à 22 centimètres de longueur. Le pâtre l'apporta à son maître, qui chercha en vain à l'ouvrir et le brisa pour s'assurer et probablement s'emparer de ce qu'il contenait. Le propriétaire, informé du fait et pensant que cette trouvaille pouvait être d'un grand intérêt, voulut, ainsi que la loi lui en donnait le droit, la partager avec l'inventeur ; mais reculant devant un procès, il dut s'arrêter en présence du mulisme et de la force d'inertie de son fermier. De sorte qu'il demeura d'autant plus convaincu de la valeur des objets renfermés dans le coffret, qu'il lui était impossible de la vérifier.

#### COLLIERS GALLO-ROMAINS.

Ce furent les mêmes porcs qui trouvèrent dans le même pré, et presque à la même date, les quatre colliers gallo-romains qui sont le principal sujet de cette notice. Ces

objets n'étant d'aucune valeur aux yeux du fermier, celui-ci ne fit aucune difficulté de les abandonner à son maître, qui a bien voulu me les confier. J'ai l'honneur de les déposer sur le bureau, ainsi que les dessins que j'en ai exécutés avec le soin le plus minutieux.

Leur conservation laisse peu de chose à désirer. Ils sont en bronze plein et obtenus à l'aide de la fusion. Leur forme est ovale, à proprement parler, c'est-à-dire qu'elle reproduit la section d'un œuf opérée dans le sens de son grand axe. Ils se composent d'une seule tige plus épaisse dans la partie qui correspond au gros bout de l'œuf et vont en diminuant vers le bout opposé. A cet endroit il y a solution de continuité, et les deux extrémités de la tige présentent des renflements coniques.

En les examinant avec soin, on remarque que leurs courbes sont le résultat de combinaisons qui supposent des connaissances scientifiques très-avancées et qu'on peut décrire mathématiquement de la manière suivante :

*Courbe intérieure.* — 1° Tirer deux lignes AB et CD, figure 1<sup>re</sup>, se coupant à angles droits.

2° Prendre sur la ligne CD une longueur EF, la diviser en trois parties égales : EG + GH + HF ; opérer de même en sens inverse du côté opposé et tracer les divisions EG' + G'H' + H'I.

3° Du point E, comme centre, et d'une ouverture de compas EF, tracer le demi-cercle FKI.

4° Du point H, comme centre, et d'une ouverture de compas égale à HI, décrire un arc de cercle IL, de 48 degrés, et du point H', comme centre, et d'une ouverture de compas égale à H'F, décrire de F en M un second arc de cercle de 48 degrés.

*Courbe extérieure.* — 1° Fixer arbitrairement et porter sur la ligne CD de F en D la largeur moyenne FN de la tige

du collier, puis fixer arbitrairement et porter sur la ligne AB de K en B la plus grande largeur KO de la même tige, soustraire la plus petite largeur de la plus grande et porter le reste sur la ligne AB de F en Q.

2° Tracer de R en S une ligne passant par le point Q et parallèle à CD.

3° Du point Q, comme centre, et d'un rayon égal à QO, tracer le demi-cercle UOT.

4° Du point Z, comme centre, et d'un rayon égal à  $ZF + FN$ , tracer l'arc de cercle NY, et du point V, comme centre, et d'une même ouverture de compas tracer l'arc de cercle PX.

5° Unir par des lignes droites les points UN et PT.

Les points V et Z, toujours pris sur la ligne CD, varient suivant l'épaisseur à donner aux extrémités XY des branches. Dans le collier qui est représenté figure 4, ils sont pris au milieu des divisions GH, G'H'.

Il n'était pas possible d'indiquer dans la figure 1<sup>re</sup> la forme de l'extrémité des branches, cette forme n'étant pas identique dans les quatre sujets. On peut seulement énoncer en termes généraux que les branches se terminent par un élargissement conique, irrégulier, dont les figures 4, 5 et 6 peuvent donner une idée.

La section figure 2, opérée suivant la ligne OK, figure 1<sup>re</sup>, se compose de deux segments d'ovales opposés l'un à l'autre en sens inverse. En se rapprochant des extrémités, cette section se modifie insensiblement jusqu'à devenir un losange dont les côtés sont à peine convexes et les angles émoussés, comme on le voit dans la figure 3.

La projection horizontale, figure 4, étant insuffisante pour donner une idée complète du galbe de nos colliers, j'ai dû y joindre une vue de profil, figure 5, et une vue de face, figure 6. La courbe indiquée dans la figure 5 a

pour effet de faire remonter vers l'occiput l'extrémité des branches, tandis que la partie antérieure s'appuie sur le thorax; celle de la figure 6 s'adapte à la forme des clavicules.

L'ornementation est à la fois très-simple et très-riche. Elle se compose uniquement de stries rectilignes se croisant ou s'agençant de diverses manières.

Si de l'observation de l'ensemble on passe à l'examen détaillé de chacun des quatre sujets, on reconnaîtra que, construits d'après le même système, ils présentent cependant dans leurs proportions des différences assez notables, dans leur ornementation une certaine variété, et dans leur exécution plusieurs imperfections dues à l'impéritie de l'ouvrier.

Voici leurs dimensions, mises en rapport avec les indications de la figure 1<sup>re</sup> :

	N <sup>o</sup> 1.	N <sup>o</sup> 2.	N <sup>o</sup> 3.	N <sup>o</sup> 4.
	—	—	—	—
	Millim.	Millim.	Millim.	Millim.
Longueur du grand axe en AB . . . .	280	238	224	203
Largeur du petit axe en CD . . . . .	242	200	182	166
Largeur de la tige en OK . . . . .	16	17	15	16
Épaisseur de la même partie . . . . .	10	10	10	11
Largeur de la tige en PI . . . . .	11	10	12	11
Largeur en FN . . . . .	9	10	12	11
Épaisseur en PI . . . . .	7	6	7	7
Épaisseur en FN . . . . .	5	7	7	7
Largeur en XL . . . . .	5	5	8	7
Largeur en MY . . . . .	3	6	8	6
Renflement des extrémités . . . . .	6	7	10	9
Distance entre les renflements . . . . .	5	8	30	40

Outre les variétés de formes consignées dans le tableau

précédent, l'examen attentif de chacun des quatre colliers donnera lieu aux observations suivantes (1) :

N<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>. — Ce collier, le plus grand, le plus mince, est aussi le plus déformé. Il est difficile d'y retrouver les courbes indiquées dans les figures 5 et 6. Le rapprochement presque complet des deux extrémités peut être le résultat d'une pression. La patine qui le couvre est écaillée par places. L'oxydation a rongé une partie des extrémités. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'amointrissement de la branche MY. Les ornements, qui ne se distinguent plus que dans la partie PON, se composent de plusieurs séries, les unes de légères stries rayonnant du centre du collier et assemblées trois par trois, les autres de sillons plus profonds, également rayonnants, le tout séparé par des espaces couverts de ciselures losangées.

N<sup>o</sup> 2. — C'est celui qui est représenté dans les figures 1 et 4. La branche MV étant un peu faussée, j'ai dû la restaurer dans le dessin. Les ornements, parfaitement conservés, se présentent dans l'ordre suivant : au point OK, stries losangées ; de là, en remontant vers XL, quatre sillons rayonnants, huit séries de chacune trois stries séparées par d'autres stries transversales plus légères, quatre sillons rayonnants, stries légères formant une seule feuille de fougère, six sillons irréguliers montant un peu au-dessus du point P. A partir de ce point, les ornements ne sont plus apparents, excepté vers l'extrémité de la branche, où on distingue des stries losangées. En remontant de OK vers M, on trouve successivement quatre sillons rayonnants, quatre séries de chacune trois stries rayonnantes séparées par des stries transversales plus légères, quatre sillons rayonnants,

(1) Pour bien comprendre ce qui suit, il faut toujours se reporter au plan de la fig. 1<sup>re</sup>.

des stries losangées, quatre sillons peu profonds, de petites stries formant une série de feuilles de fougère juxtaposées. Cet ornement s'avance en s'effaçant jusqu'au-delà du point F.

N<sup>o</sup> 3. — Plus lourd de formes que les deux numéros précédents, grossièrement modelé dans certaines parties ; patine épaisse, écaillée en quelques endroits ; conservation parfaite de la forme primitive ; ornementation peu différente de celle du n<sup>o</sup> 2.

N<sup>o</sup> 4. — C'est le plus petit et le plus massif, et celui dont le galbe s'est le mieux conservé. Il a servi de modèle aux figures 5 et 6. Son ornementation n'a rien de spécial.

Ainsi qu'on a pu en juger par la description qui précède, la forme de ces colliers est nouvelle et certainement inédite. Je l'ai vainement cherchée dans tous les auteurs que j'ai été à même de consulter, depuis Montfaucon jusqu'à nos jours, dans les musées de Saint-Germain, de la bibliothèque impériale, de notre ville, et à l'Exposition universelle. J'ai trouvé quelques anneaux de bras ou de jambes de forme ovale, jamais des colliers. Lorsque les colliers sont ouverts, les extrémités des branches sont souvent globuleuses, jamais coniques ; la section des tiges est presque toujours cylindrique, jamais formée de l'intersection de deux courbes ovales. Enfin l'ornementation, uniquement composée d'entailles rectilignes, est extrêmement rare. On peut, il est vrai, le remarquer dans un objet de parure recueilli dans les tombes d'Avenay et reproduit par M. Alexandre Bertrand dans la *Revue archéologique*, année 1861 ; mais il s'agit là d'un bracelet. Sa projection horizontale donne un cercle déprimé dans le sens de l'ouverture, et les branches se terminent par une sorte d'aplatissement et de rebroussement. Il n'y a donc

qu'une analogie très-imparfaite entre cette pièce et celles que j'ai décrites.

A quel peuple, à quelle époque attribuer ces curieux monuments ? Quel était leur usage ? C'est ce qu'il reste à examiner.

Les colliers et les bracelets romains, malgré la variété de leurs formes, ont tous un certain air de famille que nous ne retrouvons pas ici. Leurs ornements, d'une correction et d'une symétrie parfaite, sont presque tous en saillie. Leur exécution dénote, de la part de l'ouvrier, une adresse que l'industrie moderne n'a pas surpassée. Quant aux produits purement gaulois, ils révèlent une imagination vive se manifestant sans méthode et sans art par un travail incorrect et grossier. Si on y reconnaît quelques formes bisantines, elles sont tronquées et mal ajustées ; en un mot, la barbarie s'y manifeste par la pensée aussi bien que par l'exécution.

On pourrait donc avancer que nous n'avons pas sous les yeux des colliers romains, et cette opinion se fonderait sur l'incorrection des détails du modelé et sur l'imperfection du travail, et on répondrait avec autant de vraisemblance qu'ils ne sont pas gaulois, en s'appuyant sur la pureté des lignes principales et sur la simplicité de l'ensemble.

Devrait-on conclure de là qu'ils n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces deux peuples, et qu'il faut les attribuer à l'une de ces hordes barbares qui firent, à diverses époques, invasion dans les Gaules ? Ce serait nous jeter dans de grandes incertitudes, car nous n'avons à cet égard que peu de règles d'appréciation.

Le plus sûr, ce semble, c'est de renverser les deux propositions et de dire : Nos colliers sont romains par l'idée première et gaulois par l'exécution, c'est-à-dire fabriqués par les Gaulois pour l'usage gaulois, mais sur un patron d'origine romaine.

Ceci une fois admis, il resterait peu d'incertitude sur leur âge. Ils ne seraient pas antérieurs à l'occupation romaine, et il serait même convenable de ne les attribuer qu'à cette époque de décadence, où quelques souvenirs de l'art romain résistaient encore aux envahissements de la barbarie.

Quant à leur destination, l'analogie complète des formes entre les quatre numéros prouve qu'ils ont tous servi au même usage, et le n° 4 étant trop petit pour le passage de la tête d'un homme fait, et par conséquent d'un guerrier, on doit en conclure que ce ne sont pas des distinctions purement militaires. Seraient-ce de simples objets d'ornement? Mais si l'un de nos colliers, par sa petitesse, ne peut convenir qu'à des femmes, et que les grandes dimensions d'un autre ne le rendent propre qu'à l'usage d'un homme, il faudrait que les deux sexes eussent adopté la même parure, ce qui est peu probable.

Il serait plus judicieux de regarder ces objets comme des marques distinctives de la noblesse et de la puissance, et pouvant dès lors être portés par tous les membres d'une même famille.

Au surplus, je n'ai pas la prétention de décider la question; c'est assez pour moi d'avoir fait connaître des monuments dignes de l'attention des archéologues.

L. DE BUZONNIÈRE.

